

Mis en ligne le Mardi, 14 septembre 2004

Saint-Léger-sous-Beuvray

Benoît Kubiak, chargé de mission Agenda XXI à la CCA

« Agir plutôt que demander »



Le J.S.L :

Qu'attendez vous d'un rendez-vous comme celui-ci ?

B.K : Nous avons participé au réseau Coopérés avec le pays de l'Autunois-Morvan, par le biais de STEP (stimuler

un territoire par l'emploi et les projets, notre édition de vendredi, pages départementales, ndlr), pour faire participer des porteurs de projet qui pourraient s'appuyer sur le dispositif Step, ou croiser celui-ci avec des points de l'agenda XXI.

Nous avons donc fourni des contacts... Aujourd'hui c'est un peu l'heure du bilan, on vient voir ce qui a fonctionné, et les autres projets du réseau Coopérés sur le département.

Le J.S.L : Le travail de la CCA autour de l'agenda XXI s'inscrit dans une démarche participative ?

B.K : Concernant l'agenda XXI, la volonté de départ était de fonctionner avec la participation des habitants, que nous avons sollicitée en 2002, 2003, avec des réunions dans les communes... Techniciens, élus, associations... On demandait qu'une personne dans la salle change de côté, passe à la table des intervenants, et rédige ensuite le compte-rendu. Elle apportait un autre point de vue... La démarche participative s'est aussi exprimée à travers le comité de suivi, qui a réalisé le programme d'action. Depuis l'agenda XXI était dans une phase plus administrative, mais les contacts avec la population redémarrent, avec notamment l'édition du guide de bonne pratique de l'écocitoyen, qui sera tiré à 5000 exemplaires et distribué à la moitié des foyers de la CCA.

Le J.S.L : Quel est l'état d'esprit de cet ouvrage ?

B.K : La collectivité peut faire quelque chose, mais chacun doit se prendre en main ! La participation s'est exprimée dans le comité de rédaction, qui a impliqué le centre médico-social, Autun Morvan Écologie, le pays de l'Autunois-Morvan, d'autres partenaires comme l'Ademe, l'association familiale... La participation montre également aux élus qu'on peut mener des projets avec des habitants, et permet de sortir de la logique de consommation, chacun est impliqué : il ne suffit

pas de demander, il faut agir.

Le J.S.L : Quelles peuvent être les limites à ces dispositifs d'implication des citoyens ?

B.K : On travaille forcément sur du consensus, on doit donc gommer certaines divergences pour se concentrer sur des bases communes qui permettent après d'élargir et d'aller de plus en plus loin... Ce sont les bases de la démocratie.

© Copyright Le Journal de Saône et Loire